Cônes de balisage – cônes de chantier et cônes de signalisation · Cônes de signalisation lourds

Cône réfléchissant EU

Le cône réfléchissant EU est un cône de signalisation lourd doté d'un film réfléchissant rouge et blanc, conçu pour signaler et délimiter les travaux routiers, sur les rues et les routes ainsi que sur les chantiers.









L'ESSENTIEL

Domaines d'utilisation	Également hors agglomération
Matériau	Plastique recyclé
Hauteur	500 mm, 750 mm
Couleur	Rouge/Blanc
Poids	2,7–5,5 kg

- Conforme aux normes nationales et internationales
- Testé selon TL-Leitkegel (testé BASt) et DIN EN 13422 (testé BASt)
- Testé BASt V4
- Conforme à TL-Leitkegel et à la StVO § 43 Abs. 3, Nr 2
- Utilisable dans toute l'UE, en Suisse et en Norvège

DESCRIPTION

Il s'agit d'une évolution de l'ancien cône réfléchissant, qui tient compte des exigences accrues du terrain et des nouvelles normes internationales. Le cône est entièrement rétroréfléchissant et peut également être utilisé hors agglomération.

CARACTÉRISTIQUES

- Obligatoire pour les véhicules d'escorte de convois lourds (BF3/BF4) en version 750 mm RA2
- Poignée extra large pour une manipulation en toute sécurité
- Socle lourd et optimisé
- Entretoises extra hautes pour une meilleure protection du film réfléchissant rouge et blanc
- Picots d'angle sous le socle, permettant de placer le cône sur des marquages frais
- Matériau réfléchissant encore plus robuste
- Effet grand angle particulièrement prononcé

ADAPTÉ À CES ENVIRONNEMENTS

Travaux routiers · Rues & routes · Chantiers de construction

VARIANTES

Réf.	Hauteur	Traitement de surface	Poids
350.20.286	750 mm	Réfléchissant - Type A (RA1)	5,5 kg
350.27.508	500 mm	Réfléchissant - Type A (RA1)	2,7 kg
350.28.280	750 mm	Réfléchissant - Type B (RA2)	5,5 kg
350.29.878	500 mm	Réfléchissant - Type B (RA2)	2,7 kg

Toutes les variantes : Domaines d'utilisation Également hors agglomération · Matériau Plastique recyclé · Couleur Rouge/Blanc · Effet d'avertissement Entièrement rétroréfléchissant · DIN DIN EN 13422

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Traitement de surface	**Réfléchissant - Type A (RA1), Réfléchissant - Type B (RA2)**
Effet d'avertissement	**Entièrement rétroréfléchissant**
DIN	**DIN EN 13422**

MONTAGE ET FIXATION

Le cône dispose d'une poignée extra large pour une manipulation en toute sécurité et d'un socle lourd et optimisé. La face inférieure du socle est munie de picots d'angle, ce qui vous permet de placer le cône sur des marquages frais.

MATÉRIAU ET DURABILITÉ

Le cône est fabriqué en plastique recyclé. Il est incassable, résistant au froid et à la chaleur, flexible et stable. Le matériau réfléchissant est encore plus robuste que celui de l'ancien cône réfléchissant, et des entretoises extra hautes assurent une meilleure protection du film réfléchissant rouge et blanc.

CERTIFICATS ET CARACTÉRISTIQUES

DIN EN 13422
Norme relative aux dispositifs de barrage routier (p. ex. cônes et barrières) – reconnue dans toute l'UE et également applicable en Suède.

QUESTIONS FRÉQUENTES

Dois-je choisir RA1 ou RA2 ?
Selon RSA21, la classe de réflexion minimale est RA2. Le type de film B (RA2) est équipé d'un film haute réflectivité dont le pouvoir réfléchissant dépasse celui du type A (RA1).

Quelle version s'applique aux véhicules d'escorte de convois lourds ?
Pour les véhicules d'escorte de convois lourds (BF3/BF4), la version 750 mm RA2 est obligatoire.

Le cône peut-il être posé sur des marquages fraîchement peints ?
Oui. La face inférieure du socle est munie de picots d'angle, ce qui permet de placer le cône sur des marquages frais.

Dans quels pays le cône peut-il être utilisé ?
Le cône est utilisable dans toute l'UE, en Suisse et en Norvège, et il est conforme aux normes nationales et internationales.

Tous les documents, prix et disponibilités figurent sur la page produit

nordguard.eu/fr/produit/cone-reflechissant-eu

Des questions ? Appelez le +46 10 153 90 50 en semaine de 7h30 à 17h ou écrivez à info@nordguard.eu